

## PROCÈS VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION REMICOPHYS

**Samedi 11 FEVRIER 2023** -MJC Village – Place de Verdun – 95000 Cergy

.....

• **Signature des feuilles d'émargement**

Démarrage de l'Assemblée Générale à 10H

• **Calcul du Quorum :**

Conformément aux statuts, nous pouvons délibérer avec plus du quart des voix présentes physiquement et représentées.

Sur **325** adhérents au club à ce jour, le nombre de voix nécessaire pour atteindre le quorum est de **81** personnes.

Il y a **104** personnes présentes et **94** pouvoirs reçus ; ces derniers sont répartis équitablement sur le nombre de présents soit 1 par personne. Les 10 personnes adhérents du CODIR, n'ont pas de pouvoir.

Le quorum est atteint avec **198** personnes présentes et représentées soit plus d'1/4 de voix.

Merci à tous ceux qui ont pu se déplacer et ceux qui nous ont adressé leur pouvoir.

C'est la 1<sup>ère</sup> fois dans l'histoire de notre Club, que nous atteignons un tel score de présents et représentés. Merci à tous,

**Vous tenez donc au club.**

• **Election d'un (e) président et d'un (e) secrétaire de séance :**

Mme SEYNAEVE est élue en qualité de Présidente de séance.

Mme LAUNOIS est élue Secrétaire de séance

• **Approbation du PV d'AG du 19/03/2022 (Annexe 1)**

*Aucune question ou remarque n'est soulevée au sujet de l'AG du 26/03/2021*

***L'assemblée générale du 19/03/2022 est validée.***

.....

## RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE

Nommée Présidente depuis 2011, je me suis représentée lors de l'AG Extraordinaire du 19/03/2022 faute de candidat à mon poste. Il faudra pourtant qu'un jour, je puisse passer mon tablier à une autre personne qui croit en l'association REMICOPHYS CREE EN 2002.

Pour cette nouvelle saison, le retour des adhérents est un peu plus important ; ex adhérents pour 44% (% qui s'aligne sur la saison 2019/2020) et 56% donc de nouveaux adhérents (Plus que les saisons précédentes).

Nous sommes passés de 260 adhérents à 325 : soit une augmentation de 19%, qui comme vous le verrez **au niveau financier, reste insuffisante.**

### Bilan Présidence :

Accompagnée des nouveaux membres du bureau élus lors de la dernière AGE ; j'avais exprimé le souhait de ne plus vouloir prendre seule les décisions. Le nouveau bureau élu, a su répondre à mes attentes. La gestion du CLUB, est sereine. Nouveau trésorier, nouvelle secrétaire ; ils se sont mis très rapidement au travail pour connaître les tâches et missions qui leur incombent. En proposant une nouvelle organisation, ils ont permis la délégation de tâches qui m'étaient réservées, ainsi que certaines pour notre comptable. Nous les en remercions.

Notre secrétaire référente aux animateurs, a dû faire face à plus de travail du fait de l'augmentation des animateurs : soit 6 de plus – 17 salariés à ce jour

Je tiens à préciser que toutes ces personnes sont en activité ; et de travailler tard le soir, ne les arrêtent pas. Je les remercie pour leur bénévolat.

**Si le bénévolat n'est pas payé, ce n'est pas parce qu'il ne vaut rien, mais parce qu'il n'a pas de prix.** Citation de Sherry Anderson championne de curling Canada

### Bilan employeur

Pour répondre à la demande de certains adhérents ; nous avons proposé plus de cours de danses, et 1 cours de Yoga supplémentaire. Pour y répondre, nous avons dû **embaucher 3 CDD.**

⇒ La satisfaction attendue est là. **et subvention CNDS accordée pour 2 de ces activités.**

Par ailleurs, des problèmes de santé de 2 animateurs, dont moi-même, nous ont contraint à embaucher 6 nouveaux animateurs en CDD.

- **Sur 2021/2022** : sur les **7h de cours bénévoles**, 6 h ont été pris par les salariés en cours et pour 1h, 1 CDD a été embauché en Avril 2022 ; **point de départ d'une très forte augmentation de la masse salariale, non prévue.**
- **Sur 2022/2023**, 1 nouveau CDD est venu me remplacer à compter d'octobre, pour la dernière heure que j'avais retenue. **Soit pour l'ensemble de mes cours 2 CDD.**
- Le second animateur délivrait 6h30 de cours a été remplacé par **4 CDD.** Les 2h restantes sont délivrées bénévolement par notre stagiaire BPJEPS, **Alison que nous remercions.**

**De 11 salariés nous sommes passés à 17 cette saison**

## Bilan Communication

J'ai la charge de répondre à tous les mails remicophys et remicophysbis, entre 10 à 15 par jour. Je rédige les Newsletters, les transfère pour une mise en forme finale au Chargé de Communication, après quelques corrections.

• **RAPPEL** : Dans les newsletters, tout est classifié, ordonné... à chaque lecteur de lire ce qui l'intéresse. Je réponds à tous les interlocuteurs demandeurs, et partenaires directs. Je m'efforce de ne plus adresser de mails tardifs, et j'économise les infos.

Je transfère les mails concernant les missions des autres membres du CODIR : URSSAF, COSMOS, INITIAC'TIVES95, AMETIF, ASSURANCE MALADIE, MAIRIE, CIDJ, les infos de DROPBOX, Maisons de quartier et d'autres interlocuteurs soit politiques, économiques ou sociaux...

## Mon constat

Je déplore à nouveau le fait que beaucoup d'adhérents ne cherchent pas à connaître les difficultés et efforts nécessaires pour mener à bien toutes les actions indispensables pour atteindre nos objectifs. Nous recevons quelques remarques positives parfois ... qui nous permettent de continuer

## CEUX QUI NOUS FONT PART DE LEUR SATISFACTION. NOUS LES EN REMERCIONS.

*Je voulais vous dire que je suis très contente des cours que je suis avec REMICOPHYS. Et notamment du yoga avec Estelle et des deux cours de danse, Modern jazz et Bollywood. Estelle nous fait bien progresser alors que certaines postures sont plus difficiles. Et elle est bien attentive à nous tous. En Modern jazz et Bollywood, on apprend de chouettes chorégraphies alors que nous sommes des débutants en majorité et Marjorie et Nati arrivent à nous les faire mémoriser et on en veut encore. Merci beaucoup à vous tous pour votre implication et votre énergie passée dans l'organisation du club.*

*Je suis ravie des cours proposés par l'association ainsi que par la communication et l'encadrement.*

*Quelle impressionnante réactivité ! Merci beaucoup à toute l'équipe pour tout ce que vous faites.*

*Je suis pleinement satisfaite, de l'organisation, des cours et des encadrants. Le Bureau est très efficace et je salue l'énergie, la disponibilité et l'accueil amical de Françoise ! Je vous remercie Tous et je souhaite longue vie à Remicophys, que je n'oublie pas de mentionner lors de mes rencontres. Je vous souhaite une bonne réunion.*

## RAPPORT ACTIVITES : CODIR et ANIMATEURS

### Sur la délivrance des cours de gym ET LES SITES

Nous avons fait face à un changement de salle concernant essentiellement les cours destinés aux Seniors. De l'école de la Lanterne où était située depuis 3 ans la Maison de Quartier de l'Horloge, nous nous sommes retrouvés dans des salles flambant neuves au 12, ex endroit de la MQ.

Le déménagement du matériel a été effectué avec l'aide d'animateurs et d'adhérents, que nous remercions. Les adhérents sont ravis de suivre des cours dans de belles salles.

NOTA : *il est prévu le transfert de certains cours délivrés à GENCY dans la salle polyvalente de l'école du PETIT VENT – Quartier AREN'ICE . Nous vous tiendrons au courant dans les jours qui suivent*

### Pourquoi avoir privilégié les stages du Samedi matin au profit des 3h de cours existants ?

Stéphane qui assurait les cours tous les Samedis matin, n'avait plus la possibilité de le faire et aucun autre animateur ne pouvait le remplacer. Nous n'avions pas d'autres choix, que d'annuler les cours OU METTRE CES ACTIVITES EN PLACE OUVERTES AUX NON ADHERENTS.

### Signatures de feuilles de présence :

Nous remercions tant les animateurs, que les adhérents d'avoir accepté les contraintes imposées par le contrôle des « inscriptions » via les feuilles de présence, les mails à inscrire... Cette contrainte fut nécessaire notamment pour le calcul de la Moyenne de fréquentation des cours.

**Rappel** danse la Newsletter N°6 relatif au respect des participants aux cours et de vos animateurs :  
*Pour ceux qui arrivent en retard (sauf exception...) ou trop en avance qui parlent trop fort perturbant l'activité en cour, et pour la mise en sourdine de vos téléphones.*

Merci aux personnes qui ont déjà fait ces efforts.

### Qu'est-ce que le CODIR (Comité Directeur)

Le club est géré par 10 bénévoles qui représentent le CODIR - Comité Directeur composé des Membres du Bureau, et 6 autres membres qui œuvrent pour l'association.

1 personne vient rejoindre le CODIR, notamment sur l'aspect communication ; Delphine que nous remercions. **Si d'autres adhérents veulent nous rejoindre, il reste toujours du travail à répartir.**

Chaque membre est bénévole, et donne de son temps pour aider sur des activités spécifiques, régulières ou ponctuelles. Les tâches sont délivrées selon la disponibilité de chacun. Chaque bénévole apporte sa pierre à l'édifice avec efficacité, fiabilité, rigueur et beaucoup de cœur à l'ouvrage. On constate cette saison, un rythme de croisière atteint et une répartition des missions qui permet une meilleure complémentarité des missions.

Les binômes fonctionnent bien :

- L'accueil téléphonique est tenu par FRANCESCA qui répond à de multiples tâches complémentaires à chaque binôme ci-dessous :
- Celui de la secrétaire générale et trésorier répond à une réactivité fiable et efficace, complétant le travail de notre comptable.
- Celui de la référente Animateurs et présidente, également
- Celui pour la Communication : nous avons Anaïs pour les News letter, l'aide aux affiches avec Marianne. Au sujet des infos c'est un partage des tâches avec Sabrina, et Françoise

Cette organisation représente une réelle délégation des tâches, nous travaillons en harmonie, et en concordance entre tous les membres du CODIR. La confiance des-uns envers les autres est le point central de notre travail, associé au partage de nos connaissances et la volonté d'écoute et de compréhension.

**Nous vous rappelons que tout ce travail de gestion est fait BENEVOLEMENT**

### RAPPEL pour INSCRIPTION

#### Adhésion Au Club Et Règlement Intérieur

Pour rappel, lorsque vous adhérez à l'association, vous acceptez son **règlement intérieur**.

Votre signature sur la feuille d'inscription valide cet accord.

Cette saison il sera mis à jour, pour les informations et décisions prises lors de cette AG.

### Au sujet du mode de paiement choisi :

Une question : souhaitez-vous le règlement des cotisations via JOINLY généralisé pour la future saison : Cette saison, 226 inscriptions par papiers, et 86 sur JOINLY.

Merci de nous faire part de vos remarques et souhaits.

## Description des tâches et missions – Non évoquée lors de l'AG

Françoise remercie toutes les personnes qui œuvrent pour l'Association.

En priorité Marianne, Sabrina, Dominique, membres du bureau, qui ont donné beaucoup de leur temps, de leur savoir-faire pour permettre le suivi de toutes les tâches administratives et de trésorerie avec fluidité le plus sereinement qu'il soit. **Il est devenu indispensable d'avoir à la tête d'une association comme la nôtre des compétences professionnelles, connaissance des nouvelles technologies et clairvoyance.** Ce qu'ils ont tout à la fois.

**Merci à Isabelle** notre comptable qui nous a accompagnés pour calculer les salaires, les émettre, tenir les comptes (bilan, compte de résultat...). Elle a également apporté son aide pour les subventions municipales et départementales.

**Merci à Sabrina** pour sa gestion des plannings hebdomadaires et de ceux des stages des samedis matin. C'est grâce à elle que nous avons obtenu les salles mises à disposition par la ville en passant par le portail de la ville ; ce qui ne fut pas une mince affaire.

**Marianne** peut s'enorgueillir d'avoir géré les inscriptions via l'application JOINLY, et également les inscriptions papiers, avec régularité.

Merci à elle, d'avoir établi la demande de subvention auprès de la Fédération notamment, qui nous a permis de récupérer 4000€. Elle a dû la refaire 3 fois, pour nous permettre le gain d'une telle somme.

Elle s'est également attelée à faire la demande auprès de la ville de CERGY, et celle du DEPARTEMENT (en cours). Nous la remercions infiniment.

**Merci à Francesca**, qui avec **sa patience devenue légendaire** a répondu toujours avec gentillesse, comme beaucoup d'interlocuteurs le confirment, à

- 213 Appels téléphoniques d'adhérents potentiels, et /ou inscrits :
- Près de 80 appels téléphoniques divers : ceux des membres du CODIR, les animateurs ...
- 47 SMS reçus et répondus.
- Rédaction de 86 factures

Certains appels ont entraîné l'envoi des INFORMATIONS NOUVEAUX ADHERENTS adressés par mails soit un total de 59 envois pour le 1<sup>er</sup> trimestre. Elle a également été une aide des plus précieuses à Marianne dans la **saisie des inscriptions papiers**, et la rédaction des factures pour Dominique.

**Catherine**, a fait le nécessaire (pas toujours facile) pour que nous soyons à jour au niveau des visites médicales d'aptitude au travail pour nos animateurs auprès de la Médecine du Travail. Il nous reste encore quelques visites à organiser, mais les coûts sont importants : 123 € par visite.

**Tri et classement des documents** : Merci à Francesca, Marie, Michèle qui se sont réunies 2 fois au siège pour trier les documents en fonction de leur antériorité... soit un total de 7 h de travail.

Merci à elles, car cela fait du vide dans les armoires !!!

**Enfin Merci à DOMINIQUE**, notre trésorier qui nous présente son bilan du 1<sup>er</sup> trimestre via un budget prévisionnel des plus précis, que vous trouverez joint à ce document.



## COMMUNICATION DU CLUB

### La chargée de communication :

- met à jour le site interne sur lequel il vous est conseillé de vous abonner en début d'année
- met en forme des newsletters, les envoie via WIX (Libres d'accès sur le site)
- poste les informations sur les réseaux sociaux ( Facebook, WhatsApp, Instagram ), avec l'aide des membres du bureau.

Les échanges au sein du club et avec les adhérents s'effectuent principalement par mail sur [remicophys@gmail.com](mailto:remicophys@gmail.com). Une seconde messagerie [remicophysbis@gmail.com](mailto:remicophysbis@gmail.com) est utilisée pour des échanges bien spécifiques : inscriptions aux stages, envoi des pouvoirs, futurs événementiels...

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter sur le site [www.remicophys.fr](http://www.remicophys.fr), l'ensemble des documents officiels, administratifs, financiers, procès-verbaux d'assemblées générales...ainsi que les vidéos des différentes activités ...etc. La mise à jour de ces documents est régulière et effectuée par les membres du bureau et responsables de la communication.

### Les groupes WATTSAPP,

**Un principal, est réservé à l'ensemble des adhérents, intitulé REMICOPHYS.** Les groupes servent à annuler ou prévenir d'imprévus : changement de salle, de lieu, et surtout prévenir de l'absence des animateurs.

Seuls ceux créés par activité, vous permettent d'échanger entre vous.

En aucun cas ILS NE SONT DESTINÉS À FAIRE MODIFIER UN PLANNING sur les demandes tant des animateurs que des pratiquants. En effet, les plannings sont validés et transmis à l'ensemble des adhérents.

### Inscriptions sur WATTSAPP

Par ailleurs, pour les informations de dernière minute, il est également demandé aux adhérents d'installer l'application WhatsApp sur leur smartphone afin d'être intégré au Groupe REMICOPHYS pour être informé rapidement de toute annulation ou modification des cours. C'est, à ce jour le moyen le plus rapide de tous vous prévenir. (v. 1<sup>ère</sup> page accueil du site)

### Comment sont élaborés les Plannings

- **Le planning hebdomadaire**, en période scolaire, il est de 40 h 30 de cours par semaine, suivant les créneaux qui nous sont accordés par la Mairie ; qui nous met à disposition l'ensemble des sites sur CERGY. Lorsque la Mairie a besoin d'une des salles, nous cherchons une autre salle afin d'assurer les cours, ce qui n'est pas toujours possible.
- **Le planning des vacances scolaires** est élaboré en fonction de la disponibilité des animateurs et celle des salles accordées par la Mairie.
- **Au sujet des Plannings des vacances**  
Dernièrement, nous avons eu des contestations et remarques concernant le planning des vacances. Nous vous rappelons, que nous proposons des cours durant les vacances scolaires parce que nous pensons, qu'il est inconcevable d'arrêter les activités quelles qu'elles soient ; du fait de périodes de vacances. Ceci nous impose de mettre en place des plannings spécifiques (manques de salles, indisponibilités des animateurs...).

- **A SAVOIR** : Nous pourrions décider de ne PLUS PROPOSER DE PLANNINGS DE VACANCES – notamment dus aux problèmes financiers actuels du club.

• **Les différents paramètres à prendre en compte pour établir un planning, sont :**

- Nature de l'activité, par rapport à la suivante et /ou la précédente
- Disponibilité des animateurs
- Mise à disposition des salles par la mairie
- Mettre en corrélation les créneaux, disponibilité des animateurs
- Pour la saison prochaine, nous nous efforcerons de ne proposer qu'une séance par nature d'activité et notamment pas la même activité le même jour.
- Placer le même nombre de cours entre la Gym Douce et la Gym Tonic
- Et le plus difficile : proposer par secteur de CERGY l'ensemble des activités représentatives de REMICOPHYS

• **Les animateurs sont**

- soit actifs en plus de leur activité d'animateurs sportifs
- soit uniquement animateurs mais dans plusieurs clubs.

Attention, cette saison les cours ne sont plus fréquentés comme auparavant.

Le maximum de présents dans un cours en 2022-2023 est 25 pratiquants contre 50 en 2019-2020.

**NOS STAGIAIRES CETTE SAISON**

**1<sup>ère</sup> Stagiaire : ALISON, stagiaire BJEPS**

Dans le cadre de son cursus de formation, elle nous propose de mettre en place des activités ludiques Grands-parents/Parents/Ados/Enfants ; au cours d'une JOURNEE EVENEMENTIELLE

**Cette manifestation se déroulera le 13 mai : elle s'intitule « Les Olympiades Intergénérationnelles »**

Nous comptons sur votre participation tant pour faire venir du monde aux activités qui seront mises en place, que pour son organisation ; adhérents, animateurs, ... - **Confer dernière News letter N°9**

**2<sup>ème</sup> stagiaire, Sabine GREPAT, embauchée pour remplacer quelques cours de LATI,**

Sabine a un diplôme ALLEMAND équivalent au Brevet d'Etat, non reconnu, en France.

Aussi, pour être reconnue en qualité d'Animatrice, elle s'est inscrite pour passer son Certificat de

Qualification Professionnelle – CQP auprès de notre Fédération. Nous lui souhaitons de réussir. Elle a déjà fait ses preuves auprès de certains d'entre vous. Nous serons là pour l'aider, l'accompagner que ce soit les membres du CODIR, les ANIMATEURS et VOUS TOUS.

**Vie du Club cette saison**

Pour permettre la pérennité du Club, il fallait atteindre au moins 385 adhérents fin Décembre 2022 ( sans comptabiliser les arrêts maladies et les remplacements).

Le démarrage des inscriptions fut lent, et on a bien senti les difficultés rencontrées suite à la période COVID, l'arrêt des activités, le manque de motivation pour reprendre...

Nous avons atteint 325 adhérents fin décembre 2022 ; ce qui explique le fait de n'avoir pas pu compléter le planning avec des créneaux supplémentaires pour cette saison.

**La société a changé, le Club doit changer et s'aligner**

**Nous avons voulu continuer offrir un maximum, sans demander l'équivalent financier.**

**Nous allons devoir inverser : diminuer le nombre de créneaux et augmenter les tarifs.**

## RAPPORT FINANCIER 2022 ET APPROCHE DU RESULTAT FINANCIER 2023

### BILAN FINANCIER 2021 2022 présenté par ISABELLE

Le bilan – Ann 2 et le compte de résultat - Ann 3 de la saison 2021-2022 font ressortir une perte de -12 321.80 € - (versus - 4 057.37 € pour la saison 2020-2021).

#### Analyse des chiffres :

- Le nombre d'adhérents pour la saison 2021-2022 (260 adhérents) n'a pas été suffisant pour compenser une saison en activité pleine.
  - Nos dépenses hors masse salariale sont stables entre les 2 saisons
  - Masse salariale => Les charges sociales sont plus élevées car il n'y a pas eu d'activité partielle sur la saison 2021-2022 contrairement à la saison passée (pour rappel, en activité partielle, les indemnités d'activité partielle ne sont pas soumises à charges sociales).
- Un remerciement aussi à Mme Legrand Laurence qui a diminué de 4€ le cout de location de la salle des Bourseaux, à St Ouen l'Aumône.*

#### **Les questions posées au sujet du Bilan et compte de résultat**

- Question : à quoi correspond le poste TFSE (services extérieurs)
- Réponse : *cette rubrique correspond au montant des versements des licences à la Fédération*
- ➔ *Faire apparaître le détail de la ligne licences et cotisations*
- Question : qu'est-ce que l'activité partielle
- Réponse : *cela correspond au chômage partiel durant la période de COVID et au versement d'indemnités exonérés de charges sociales*
- Autres dettes ? *Cotisations à l'URSSAF*

#### **Retour des vérificateurs aux comptes**

**Thomas MORANT** - dim. 5 févr. 2023 à 15:38

*Bonjour, Rien d'anormal pour moi ! Bonne journée, Thomas*

**Josette JAFFRE** : *Pas de retour*



## BUDGET PREVISIONNEL 2022 2023, présenté par DOMINIQUE

### Les problèmes rencontrés :

→ Organisation et gestion imprévisible, du fait de **l'aspect aléatoire**, *mais on doit quand même faire des choix qui ne sont pas forcément les bons, surtout lorsqu'on optimise l'avenir*

→ **Adhésions insuffisantes** par rapport à la mise en place du planning v1  
*Nous avons prévu 385 adhésions → on est arrivé à 325 soit 19% d'augmentation par rapport à la saison passée.* Le manque d'inscriptions soit 59% par rapport à 2020, avant COVID ; vient du fait, que beaucoup d'ex adhérents sont malades, d'autres préfèrent continuer leurs activités chez eux, ou ont trouvé mieux que notre CLUB en s'arrêtant sur le choix d'une seule activité, 1 fois par semaine. Enfin voire d'autres activités que la gym.

→ **Maladie animateurs** - embauche impérative et augmentation masse salariale  
*Les cours concernés, fonctionnaient très bien, on ne pouvait pas annuler sur le planning 13 h de cours*

→ La dernière **prise de décision d'augmentation** *trop peu importante lors de la dernière AG = 10€ - due à la présence des adhérents insuffisante lors de cette AG !!!*

→ Fréquentation des cours **qui reste insuffisante** *Nous fixerons sur le RI une moyenne de fréquentation concevable jusqu'à 8 par cours ; et des les 7 premières semaines scolaires nous supprimerons les cours concernés*

→ **Augmentation trop importante des heures du planning** : *nous ne devons pas dépasser 40h sur le planning et l'avons dépassé de 5 h. Ma crainte était l'insatisfaction, le manque d'attrait des activités... et j'ai cru que le Club remontrait, plus et plus vite. Ces embauches ont entraîné une augmentation de la masse salariale ; devant laquelle nous pouvions faire face avec 385 adhérents : objectif non atteint.*

### DISTRIBUTION DU BUDGET PREVISIONNEL 2023 (papier)

**NOTA** : Le budget prévisionnel distribué, a tout de suite suscité des questions, dont le relevé d'une erreur importante, ce dont nous vous prions de nous excuser.

⇒ *Une fois l'erreur rectifiée (15000€ au crédit nous arrivons à un déficit mi-août de - 1600€*

### QUESTIONS SUR LE budget prévisionnel distribué :

- **Question** : est-ce que le club a anticipé les inscriptions de cet été ?
- **Réponse** : *l'anticipation n'est pas possible*
- → **Faire le calcul des inscriptions d'été et le total réalisé** → *12 personnes représentant 165€*
- **Question** : quels retours sur l'ouverture des stages le samedi
- **Réponse** : *fréquentation environ 40 personnes par stage dont environ 5/6 non-adhérents, 40€ par stage fonctionnant le mieux.*
- **Question** : pourquoi une modification du planning en cours d'année est illégale si la suppression de cours est votée par les adhérents → *nous établirons un avenant au Règlement intérieur*

- **Réponse** : le club s'est engagé moralement envers ses adhérents en début de saison sur un certain nombre d'h..
- **Question** : pourquoi ne pas faire payer les stages par tous les participants
- **Réponse** : tout d'abord, l'appellation « stage » est valable uniquement pour les non-adhérents. Les stages sont gratuits pour les adhérents car ils remplacent les cours du samedi qui ont été supprimés. Ils continueront à être gratuits pour les adhérents mais les tarifs vont augmenter pour les non-adhérents après les vacances d'hiver.
- **Question** : à quoi correspond les 2300€ sur le livret A : Réponse : ils représentent les intérêts pour 2022. Il serait intéressant de connaître le nombre de cours fréquenté en moyenne par adhérent
- **Réponse** : cela représente un travail trop important. Il faudrait reprendre toutes les feuilles d'épargne

### PROPOSITIONS DE TARIFS POUR LA PROCHAINE SAISON

Les propositions retenues par le bureau, sont l'analyse à la fois des réflexions collégiales des membres du bureau et du CODIR ; ainsi que les commentaires, remarques et suggestions apportées par les adhérents.

**Notre proposition de tarifs était : 230 € pour les Seniors (+ de 65 ans), les étudiants et adolescents.  
Pour l'ensemble des adultes : 260€, pour 30h par semaine.  
Nous conservons le mode de fonctionnement :**

**Allez dans tous les cours, là où vous voulez, quand vous voulez, là où vous pouvez.**

**Remarque d'une adhérente : la politique tarifaire est incomparable. Le prix de base est trop bas.**

Nous avons commenté un comparatif avec d'autres clubs de proximité ; nos tarifs sont et resteront encore les plus bas ; ne serait ce que par le nombre de semaines de cours que nous proposons soit **49 par an**, alors que toutes les autres associations en proposent 36 par saison.

**SOIT POUR UNE ANNEE SCOLAIRE 7 SEMAINES DE PLUS.**

**Les ECHANGES SUR LES TARIFS PROPOSES SONT LES SUIVANTS**

- **Question** : sur quelle base a été calculé ce montant
- **Réponse** : sur la base des inscriptions de la saison 2022/2023 → 325 adhérents et pour 30h au lieu des 40h50 cette saison.
- **Question** : serait-il possible de faire une simulation en augmentant le nombre d'heures (40h par exemple) avec 325 adhérents
- **Réponse** : cela donnerait le résultat figurant sur le budget présenté : donc un découvert
- **Question** : pourquoi ne pas appliquer un tarif unique sans critères d'âge  
**A ce moment, beaucoup d'échanges à ce sujet dans l'assemblée qui semblent se diriger vers cette décision**
- **Question** : serait-il possible de mettre en place des tarifs en fonction d'un quotient familial
- **Réponse** : trop compliqué à mettre en place, lourdeur administrative. Pour ce type de tarif, il faut s'inscrire aux cours proposés par les municipalités
- **Question** : quel est le nombre d'étudiants
- **Réponse** : 5 à ce jour, 44% d'adhérents en tarif bleu et 56% en tarif blanc
- **Remarque d'une adhérente** : les seniors qui font tous les cours (tarif blanc) payent plus cher actuellement que le tarif proposé pour les seniors pour la saison 2023/2024.

- **Question** : serait-il possible de refaire une AG en septembre/octobre car cette augmentation est trop importante pour les séniors
- **Réponse** : *cela représente trop de travail pour le club de monter une AG extraordinaire. Nous ne reviendrons pas sur la suppression des tarifs blanc et bleu ; qu'il ne faut pas confondre avec les seniors qui ne sont pas tous en tarifs bleus → 37 sont en tarifs blanc.*
- **Question** : est-ce que l'on ne risque pas de perdre des adhérents avec cette augmentation
- **Réponse** : *c'est un risque à courir pour la sauvegarde du club. Les nouveaux qui viendront, auront comparé les tarifs avec les autres clubs*
- **Question** : **quel est le seuil de rentabilité pour le club :**
- Un calcul est refait, par la comptable et le trésorier « sur un coin de table » dixit un adhérent !!!

### Suite aux diverses discussions, la dernière PROPOSITION du TARIF pour la saison prochaine :

- ⇒ **Suppression de 5h, soit 35h par semaine calculé par rapport à la masse salariale et sur 325 adhérents, soit 250€ avec un tarif unique. La saison couvrira les petites vacances – elles seront augmentées pour les non adhérents. Les vacances d'été feront l'objet, d'une inscription à part.**

Nous sommes conscients que ce choix, ne peut pas convenir à tous, comme toutes les décisions, qui sont prises dans n'importe quel domaine, notamment sur le plan financier. Sachez que nous en sommes désolés. Notre proposition de tarif votée à la majorité reste en dessous de ce que proposent les autres clubs.

### APPELS AUX DONS :

Pour arriver à démarrer la saison prochaine, nous devons pouvoir couvrir 3 mois de rémunération et de règlement des sommes dues aux URSSAFS.  
Nous sommes donc contraints de faire un appel aux DONS.

### Vote pour valider l'APPEL AUX DONS

Appel aux dons voté à la majorité, 16 abstentions

Remarque : il y a une réduction fiscale pour les personnes qui paient des impôts  
**Nous remercions toutes les personnes qui ont déjà remis leurs dons, et ceux qui vont le remettre, soit par chèques, soit par virement.**

**A ce jour nous avons reçu XXX € avec XX personnes**

**Veillez trouver en Ann 5 – Le budget prévisionnel revu et corrigé qui vous présente pour le mois d'aout un solde négatif de - 2395 €**

## DESCRIPTION DES COMPTES EN L'ETAT – BUDGET PREVISIONNEL 2022 2023

**SOLDE :** Le 31 janvier 2023, nous avons 7 777€ sur le compte courant et 39 000€ sur le livret A

### **ENCAISSEMENTS :**

Nous avons encaissé 75 200€ d'adhésions (montant net après déduction des commissions Chèques Vacances et Coupons sportifs).

Il reste encore environ 2000€ de chèques à encaisser sur février

Concernant les autres encaissements, nous préparons les demandes de subventions auprès de la mairie et du département. Nous espérons recevoir entre 1000 et 1500€

### **DEPENSES :**

Nous sommes toujours après 5 mois sur une base de masse salariale de 87000€ pour la saison.

**Entre 5000 et 5900 /mois.**

**1<sup>ère</sup> décision :** tous les cours annulés ne seront plus remplacés jusqu'à la fin de la saison... *Confer infos dans la News letter N°6*

Nous avons payé sur l'ensemble de la saison environ 9000€ de reversement de licences.

La facture de location de la salle des Bourseaux s'élève à 1300€ pour la saison

Concernant les frais divers, nous dépensons pour environ 1500/2000€ (Deezer, frais postaux, impressions...)

Cela veut dire que **nous aurons vidé le livret A en juin et** que nous n'aurons plus de trésorerie cet été.

## VOTES DE FIN DE SEANCE

### **Elections des vérificateurs aux comptes pour la saison prochaine**

**Rappel :** même si les personnes ne sont plus adhérentes, elles peuvent tenir leur engagement et faire un simple rapport sur les comptes fournis.

Les personnes qui se portent volontaires pour vérifier les comptes pour la saison prochaine, sont :

Mme Valérie HUSSON

Mme Lydia MILLOT

Nous les en remercions

### **Vote sur le rapport moral de la Présidente**

Aucun vote contre, aucune abstention, —> **le rapport moral de la Présidente est adopté à l'unanimité.**

### **Vote sur le rapport financier 2021 2022**

Aucun vote contre, aucune abstention → **les comptes sont adoptés à l'unanimité.**

### **Vote sur le budget prévisionnel et les comptes de l'association :**

Aucun vote → Est joint en **Annexe 5 – Revu et corrigé.**

### **Vote sur l'accord de demandes de dons**

Aucun vote contre, aucune abstention, → **Les dons sont votés à la majorité. 8 abstentions**

### **Vote sur l'accord du nouveau tarif des cotisations débattu et choisi par l'Assemblée :**

→ votés à la majorité – contre 16 VOIX - abstentions 14 VOIX

**Fin de l'AG ORDINAIRE à 12h15**

**Merci à tous ceux qui soutiennent le club !**

Pour les adhérents qui n'auront pas pu assister, nous restons à votre disposition pour recevoir par retour de mail vos remarques, questions et demandes d'informations complémentaires qui feront l'objet d'un avenant au présent PV d'AG en cas de nécessité.

Avec nos remerciements pour votre collaboration.

SPORTIVEMENT,  
L'équipe REMICOPHYS

**SIGNATURES :**

Présidente de séance : Catherine SEYNAEVE

Secrétaire de séance : Véronique LAUNOIS



Présidente du club : Françoise REGA

Trésorier: Dominique BARTHELEMY



Secrétaire du club : Marianne BARTHELEMY

